

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI
"PAIFAR-B"

DON FIDA N° 2000001940

BP 6457 Bujumbura

Mandat portant sur la prestation de services de conseil pour :

**LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES
ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES AU SEIN DE L'UNITE DE
FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B**

Référence : PAIFAR-B/.02../S/2022-2023

Date de dépôt des candidatures : 06../07../2023

2

Remarques liminaires

Établi par le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

Mandat

Titre : LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES AU SEIN DE L'UNITE DE FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B

1. Client

Le client de cette mission est le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B)*

2. Informations générales sur le pays

Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont signé, le 03 octobre 2017, un accord de financement pour la mise en œuvre du PAIFAR-B. Le coût total du projet est estimé à 38,609 millions USD, soit 62,451 milliards BIF (Franc Burundais) dont 24,935 millions USD (64,6% du coût total) sont sur financement du FIDA sous forme de don auxquels s'ajoutent les contributions du Gouvernement de 2,605 millions USD (6,7%), des institutions financières (Institutions de Microfinance (IMF) et banques) de 8,944 millions USD (23,2%) et des bénéficiaires pour un montant de 2,125 millions de USD, soit 5,5% du coût total du projet. Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture, et de l'Elevage (MINAGRIE) le projet est entré en vigueur le 29 janvier 2018, est se clôturera le 30 Mars 2025.

3. Genèse du projet

Le Gouvernement du Burundi, avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), a initié le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi (PAIFAR-B)*. Ce projet est sous tutelle du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique et par délégation, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage est le maître d'ouvrage du PAIFAR-B. Le PAIFAR-B a débuté officiellement ses activités au mois d'août 2018 avec une durée de 7 ans.

Le projet concerne le financement inclusif de toutes les zones rurales, notamment les 17 provinces du Burundi. Mais, les activités ont été concentrées dans un premier temps, sur les zones encadrées par les projets techniques du FIDA, c'est à dire dans les 14 provinces couvertes par le PAIVA-B, le PRODEFI I, PRODEFI II, le PROPA-O et le PNSADR-IM.

Le PAIFAR-B envisage étendre ses activités sur les autres zones qui n'ont jamais été couvertes par les projets FIDA mais pour les cibles remplissant les mêmes critères de ciblage.

Le PAIFAR-B doit toucher directement un total de 99 200 ménages ruraux, notamment : (i) ménages sans terre, ne pouvant pas directement accéder aux GCS ; (ii) jeunes hommes et jeunes femmes ruraux, diplômés, scolarisés ou non scolarisés, menant une activité agricole et non agricole ; (iii) ménages ruraux pouvant directement participer à un groupe de caution solidaire ; (iv) petits producteurs membres des groupements coopératifs rizicoles et représentant 30% des producteurs établis dans les marais aménagés pour la riziculture ; (v) petits producteurs membres des groupements coopératifs, représentant 40% des producteurs de lait (vi) petites et moyennes entreprises situées en amont ou en aval des chaînes de valeur ciblées (*ajouté à la suite de la Revue à mi-parcours*).

Le Projet est structuré autour de trois composantes :

- La Composante 1 vise l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière par (i) l'actualisation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, (ii) le renforcement des compétences techniques du Service Microfinance de la BRB, (iii) le renforcement des capacités des acteurs clés en vue d'une inclusion financière efficace ;
- La composante 2 porte sur le renforcement de l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées par (i) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des petits exploitants agricoles et de leurs coopératives, (ii) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des ménages (AGR) non agricoles et des jeunes micro entrepreneurs et (iii) l'amélioration de l'inclusion financière par la mise en œuvre d'un modèle de progression à travers la réduction de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique ;
- La composante 3 concerne la Coordination globale du projet et le Suivi-Evaluation et gestion des savoirs.

Dans le but de renforcer les activités de la deuxième composante concernant le renforcement de l'offre de services financiers en milieu rural, différents produits financiers adaptés aux bénéficiaires du projet ainsi qu'une stratégie de pénétration de nouvelles zones devront être développés par les IMF pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires cibles ; pour y arriver, le PAIFAR-B doit développer le partenariat avec des IMF à viabilité certaine.

4. Informations générales relatives à la mission

Le PAIFAR-B est exécuté selon une approche programme et comporte une Unité de Facilitation et de Coordination du Projet (UFCP) et quatre Unités de Facilitation et de Coordination Régionale (UFCR).

5. Objectifs généraux

L'objectif global du PAIFAR-B est de contribuer à augmenter les revenus des ruraux pour une réduction durable de leur niveau de pauvreté au Burundi.

L'objectif de développement du projet est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les micro-entrepreneurs et les vulnérables) agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.

6. Objectifs de la mission

La présente mission cherche à pourvoir au poste vacant de Responsable de l'Accompagnement des Organisations des Producteurs.

7. Périmètre des services

a. Tâches générales

Sous la Responsabilité du Coordonnateur du PAIFAR-B, le (la) Responsable de l'accompagnement des Organisations des producteurs agricoles aura pour mission les tâches suivantes dans toutes les provinces couvertes par le Projet :

- Faciliter le processus de contractualisation, d'évaluation et de renouvellement des conventions de collaboration avec les partenaires en charge de l'accompagnement des organisations des producteurs agricoles bénéficiaires du Projet dans le cadre des contrats basés sur les résultats (notamment la CAPAD et les accompagnateurs régionaux),
- Assurer le pilotage de la programmation stratégique et opérationnelle des activités en rapport avec l'accompagnement des producteurs dans la zone d'intervention du PAIFAR-B tel que prévu dans le document de Projet,
- Assurer la facilitation du processus conceptuel et qualitatif de la mise en œuvre des activités,
- Superviser les activités des partenaires en charge de l'accompagnement des organisations des producteurs,
- Veiller au renforcement des capacités des organisations des producteurs : renforcement de la gouvernance, développement des affaires, gestion financière, les pratiques agricoles et services efficaces,
- Veiller à la promotion du financement des chaînes de valeur agricoles,
- Faciliter la connexion des Organisations des producteurs (coopératives) et de leurs membres aux institutions financières pour bénéficier des services financiers adaptés.
- Développer l'approche vendre pour produire au sein des coopératives
- Initier, développer les séances de mise en relation entre acteurs des chaînes de valeur ciblées et assurer le suivi et le rapportage sur le développement des relations.

b. Tâches spécifiques

- Impulser et renforcer une synergie entre les partenaires impliqués dans les différents maillons de la chaîne de valeur agricole vers le financement des bénéficiaires (ciblage, structuration, formation et éducation financière) ;
- Participer à l'élaboration des contrats avec les prestataires, dans le suivi de leur mise en œuvre et leur évaluation,
- Encadrer, superviser et évaluer les accompagnateurs dans leur travail d'accompagnement et coaching des coopératives,
- Identifier les domaines de renforcement des capacités des accompagnateurs et des prestataires de services et procéder soit à leur formation directement ou proposer le recrutement d'un cabinet ou consultant pour leur renforcement de capacités,
- Maintenir une base de données des activités actualisée en rapport avec l'accès au financement, les activités de production, de stockage et de commercialisation des coopératives,
- En collaboration avec les accompagnateurs et prestataires de services, participer à l'identification des opportunités susceptibles d'être converties en produits financiers adaptés auprès des coopératives
- Conjointement avec le (la) responsable de finance rurale, accompagner les partenaires techniques impliqués dans le ciblage des bénéficiaires des crédits ;
- Veiller à l'harmonisation des outils de diagnostic, de planification, de renforcement des capacités, de gestion, de contrôle et d'évaluation des coopératives,
- Proposer des modèles d'accompagnement adaptés aux bénéficiaires par rapport à leurs besoins compatibles avec leurs attentes pour l'accès aux services financiers,
- Veiller à l'élaboration des plans d'affaires de qualité et adaptés aux différentes catégories cibles : coopératives, micro entrepreneurs, ménages AGR, petites et moyennes entreprises...,
- S'assurer de la progression physique des activités conformément aux chronogrammes des PTBA et des planifications périodiques (mensuelles, trimestrielles et semestrielles),
- S'assurer que les activités d'accompagnement des différentes cibles sont mises en œuvre suivant les règles de l'art, de l'efficacité et l'efficacité,
- Participer activement à l'élaboration et la révision des PTBA,

- Produire et transmettre dans les délais les rapports trimestriels, semestriels ou annuels et tout autre rapport circonstanciel sur l'avancement des activités,
- Elaborer des tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs relatifs aux activités prévues ;
- Effectuer des visites régulières dans les provinces et les sites d'activités ainsi que des diverses réalisations pour évaluer le niveau et la qualité de progression technique des activités, déceler les contraintes ou les situations susceptibles d'entraver la bonne marche des activités, proposer des solutions et transmettre les rapports y relatifs à la coordination du Projet,
- Participer aux réunions périodiques (trimestrielles, semestrielles ou annuelles) ou circonstancielles d'évaluation et de planification des activités ;
- Appuyer les personnes chargées de la passation des marchés dans l'élaboration des termes de référence pour l'exécution des marchés,
- Participer aux réunions de coordination organisées par l'UFCP,
- Prendre une part active aux missions de supervision et d'évaluation du Projet (par le Gouvernement, le FIDA, l'UFCP),
- Porter à la connaissance du Coordonnateur du PAIFAR-B toute situation risquant de compromettre la bonne exécution des activités,
- Assurer les meilleures relations avec les partenaires spécialisés dans l'encadrement des organisations et cibles du monde rural,
- Réaliser toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur du PAIFAR-B en rapport avec son domaine de compétences et en relation avec d'autres projets du portefeuille du FIDA.

8. Résultats attendus.

- Les mécanismes de renforcement et financement des différents maillons de la chaîne de valeur sont bien définis et opérationnels,
- Les bénéficiaires du projet (Coopératives et GCS) sont structurés, bien organisés et formés en éducation financière pour l'accès aux différents types de produits et services financiers,
- Les adaptations /améliorations des mécanismes de préparation des plans d'affaires pour des projets bancables sont opérationnels en faveur des différentes catégories de bénéficiaires : coopératives, micro entrepreneurs, ménages AGR, petites et moyens entreprises...,
- Le taux d'acceptation des microprojets est satisfaisant,
- Les Organisations des producteurs accompagnées (coopératives) sont de plus en plus crédibles vis-à-vis des institutions financières et deviennent des clients fidèles,
- Les cibles des indicateurs des résultats du projet sont atteints,
- Les interventions du projet sont durables.

9. Qualifications et expérience

Le/la candidat (e) devra :

- Être de nationalité burundaise ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Economie rurale, développement communautaire, agroéconomie, agronomie, tout autre domaine apparenté,
- Avoir une expérience générale de travail d'au moins 5 ans dans le domaine de développement rural ;
- Avoir une expérience de travail d'au moins 3 ans dans l'accompagnement des coopératives agricoles,
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/.
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation.



10. Lieu et délai d'exécution

Le Responsable de l'Accompagnement des Organisations des Producteurs sera recruté pour la durée d'exécution du Projet, selon un contrat renouvelable annuellement sur base d'une évaluation axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire. Le Responsable de l'Accompagnement des Organisations des Producteurs sera basé à Bujumbura.

11. Coordination du projet

Le Responsable de l'Accompagnement des Organisations des Producteurs sera basé à l'Unité de Facilitation et de Coordination du PAIFAR-B avec des descentes régulières sur terrain. Il sera sous l'autorité du coordonnateur du PAIFAR-B et va travailler en collaboration avec les autres cadres du projet.

12. Services et équipements à fournir par le client

Le projet mettra à la disposition de Responsable chargé de l'accompagnement des Organisations des Producteurs d'un bureau, d'un véhicule et chauffeur pour les descentes sur terrain, du matériel de bureau et informatique et des moyens de communication pour des raisons de service.

13. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet PAIFAR B à Bujumbura ;
- Un CV détaillé et actualisé et signé ;
- Des photocopies des diplômes certifiés conformes aux originaux et des attestations des formations reçues ;
- Des attestations de services rendus ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Et tout autre document jugé pertinent.

Les dossiers de candidature doivent être présentés en cinq exemplaires dont un original et quatre copies sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR B »

« Candidature au poste de »

Les candidatures devront être déposées au Secrétariat de la coordination du PAIFAR-B sise à Bujumbura, avenue du large, N°30.

La date limite de dépôt est fixée au 06...07/2023 à 12h00. Les dossiers déposés ne seront pas remis.

Les candidats présélectionnés sur dossier seront appelés pour un test écrit, informatique et interview.

NB : Conformément à l'accord de financement, (Annexe 3, points 1 et 2 respectivement relatifs au recrutement du personnel et à l'égalité) : « Le Bénéficiaire encouragera les femmes à postuler aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du Projet » et « s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes à pourvoir dans le cadre du Projet ».

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Prof. Sanctus NIRAGIRA

